Sauvegarde des ressources en eau de l'Europe

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2012

Â

La Commission europÃ©enne prÃ©sente un plan d'action

La Commission a lancÃ© un plan d'action pour la sauvegarde des ressources en eau de l'Europe. Il s'agit d'une stratÃ©gie visant Ã assurer la disponibilitÃ© d'une eau de qualitÃ© en quantitÃ© suffisante pour rÃ©pondre aux besoins des populations, de l'Ã©conomie et de l'environnement.

En dÃ©pit des amÃ©liorations rÃ©alisÃ©es ces derniÃ¨res annÃ©es, la qualitÃ© des eaux de l'UE laisse Ã dÃ©sirer. Le problÃ¨me relatif Ã la quantitÃ© d'eau est tout aussi prÃ©occupant, une partie toujours plus importante de l'Europe Ã©tant frappÃ©e par la raretÃ© de cette ressource, tandis qu'un trop grand nombre d'Ã‰tats membres subissent de plus en plus d'Ã©vÃ©nements exceptionnels, tels que des inondations. Nous devons redoubler d'efforts pour rÃ©gler les problÃ¨mes anciens et Ã©mergents, notamment la pollution de l'eau, le captage d'eau pour l'agriculture et la production d'Ã©lectricitÃ©, l'utilisation des sols et les effets du changement climatique. Des mesures plus strictes s'imposent pour aider l'UE Ã protÃ©ger ses ressources en eau et Ã faire un usage plus rationnel de ses ressources en gÃ©nÃ©ral (y compris en eau). Janez Potocnik, membre de la Commission europÃ©enne chargÃ© de l'environnement, s'est exprimÃ© en ces termes : "Le plan d'action montre que nous avons bien cernÃ© les problÃ¨mes auxquels nous devons faire face et que nous disposons d'une base solide pour les rÃ©gler. Le moment est venu de passer Ã l'action afin de tirer pleinement avantage de notre lÃ©gislation et d'ouvrir la voie Ã des solutions novatrices dans le domaine de la politique de l'eau et dans le secteur de l'eau. Il faut Ã©tablir un Ã©quilibre durable entre la demande et l'offre dans ce secteur, en tenant compte des besoins tant des populations que des Ã©cosystÃ¨mes naturels dont elles dÃ©pendent."

Le plan d'action - Pour atteindre l'objectif d'un bon Ã©tat de l'eau d'ici Ã 2015 dÃ©jÃ fixÃ© par la directive-cadre sur l'eau, le plan d'action sur l'eau propose une approche Ã trois volets : 1. AmÃ©liorer la mise en œuvre de la politique de l'eau actuelle de l'UE en exploitant pleinement les possibilitÃ©s offertes par les lois en vigueur. A titre d'exemple, il conviendrait de favoriser le recours aux mesures de rÃ©tention naturelle des eaux, telles que la restauration des prairies humides et des plaines inondables, et d'amÃ©liorer la mise en œuvre du principe du pollueur-payeur grÃ¢ce au comptage, Ã la tarification et Ã une meilleure analyse Ã©conomique ; 2. favoriser l'intÃ©gration des objectifs de la politique de l'eau dans les autres domaines d'action concernÃ©s tels que l'agriculture, la pÃªche, les Ã©nergies renouvelables, le transport, ainsi que dans le Fonds de cohÃ©sion et les Fonds structurels ; 3. Combler les lacunes du cadre existant, en particulier en ce qui concerne les instruments nÃ©cessaires pour parvenir Ã une utilisation plus rationnelle de l'eau. Ã€ cet Ã©gard, le plan d'action prÃ©voit la fixation, par les Ã‰tats membres, d'objectifs en matiÃ¨re de

comptabilitÃ© de l'eau et d'utilisation rationnelle de cette ressource, ainsi que l'Ã©laboration de normes de l'UE en ce qui concerne la rÃ©utilisation de l'eau.

Le plan d'action sur l'eau ne dÃ©finit pas un cadre Ã©troit contenant une solution unique pour tous, mais propose aux Ã‰tats membres une panoplie d'instruments susceptibles d'amÃ©liorer la gestion de l'eau Ã l'Ã©chelle nationale, rÃ©gionale et des bassins hydrographiques. Le plan d'action sur l'eau prÃ©cise que la question de la protection de l'eau ne se limite pas Ã l'aspect environnemental, mais est aussi une question de santÃ© et de bien-Ãªtre, qui a Ã©galement des rÃ©percussions sur la croissance et la prospÃ©ritÃ© Ã©conomiques. Le plan d'action vise Ã s'assurer que le secteur de l'eau de l'UE exploite pleinement ses possibilitÃ©s de croissance et que tous les secteurs Ã©conomiques qui dÃ©pendent de la disponibilitÃ© d'une eau d'une certaine qualitÃ© puissent prospÃ©rer et stimuler ainsi la croissance et la crÃ©ation d'emplois. Le plan d'action bÃ©nÃ©ficie du soutien du Partenariat d'innovation sur l'eau lancÃ© en mai 2012.

Les prochaines Ã©tapes - La mise en œuvre des propositions prÃ©sentÃ©es dans le plan d'action se fera dans le cadre de la stratÃ©gie commune de mise en oeuvre de la directive-cadre sur l'eau. Il s'agit d'un processus ouvert et participatif qui rÃ©unit les Ã‰tats membres, des organisations non gouvernementales et des entreprises. Le calendrier du plan d'action sur l'eau est Ã©troitement liÃ© Ã celui de la StratÃ©gie Europe 2020 de l'UE et, en particulier Ã celui de la Feuille de route pour une utilisation efficace des ressources, dont le plan d'action est le volet consacrÃ© Ã l'eau. Toutefois, l'analyse prÃ©sentÃ©e dans le plan d'action couvre une pÃ©riode plus longue, qui court jusqu'Ã 2050, et devrait orienter les politiques de l'eau de l'UE Ã plus long terme.

Commission europÃ©enne - 15-11-2012